



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE N° DEV202605462024

Entre :

et :

INTERIM QUALITE
11 RUE HENRI MESSAGER

AFTRAL
13 AV. DU CANTIPOU

76330 PORT JEROME SUR SEINE
SIRET : 49162580200062

76700 HARFLEUR
France
SIRET : 30540504503136

Contact Client :
Mélissa POTTEVIN

Dossier suivi par :
E-mail :

Tél client : 02 32 84 02 35

Tél :

E-mail : melissa.pottevin@groupeip.fr

N° de déclaration d'existence : 11750091675

N° Client : 500504462

auprès de la Préfecture de la région Ile de France

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1 - Modalités de l'action de formation

AFTRAL organise les actions de formation, au sens de l'article L.6313-1 du code du travail. L'objectif professionnel, le contenu ainsi que les modalités de déroulement, de suivi, de sanction de l'action de formation sont explicités dans le programme de formation joint. Le parcours pédagogique ainsi que les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont mis en œuvre de la façon suivante :

- ① Une progression pédagogique soumise au contrôle des services de l'Etat compétents et adaptée, le cas échéant aux conditions particulières de l'entreprise.
- ① En présentiel : une animation de stage ou un accompagnement par un personnel qualifié et mise à disposition de locaux, matériels et moyens audio-visuels, selon les besoins.
- ① A distance : un accès aux contenus et aux ressources pédagogiques par connexion à la plate-forme dédiée. Si la formation est tutorée, un tutorat réalisé par un personnel qualifié.

Les modalités d'évaluation adaptées à la formation se concrétisent des quizz, des questionnaires, des tests réguliers de contrôle de connaissances, des mises en situation professionnelle, des exercices pratiques, des examens professionnels, des entretiens devant un jury...Elles sont détaillées dans le programme joint.



ARTICLE 2 - Caractéristiques de ou des actions de formation

Ce(s) action(s) de formation se déroule(nt) comme suit :

| Code session | Intitulé Session | Lieu | Effectif |
|--------------|--|---|----------|
| BTEH6D340006 | SFE - AIDE MONTEUR D'ECHAFAUDAGE SUIVANT LA R408 (Agréé SFECE) Du 22/06/2026 au 23/06/2026 Durée : 14,00 Heures | AFTRAL HARFLEUR 13 AV. DU CANTIPOU 76700 HARFLEUR | 1 |

ARTICLE 3 - Dispositions financières

En contrepartie de l'action de formation, la somme indiquée ci-dessous sera à verser :

| Code produit | P. unitaire | Qté | TOTAL HT | % T.V.A | Montant TVA | TOTAL TTC | % Remise |
|--------------|-------------|-----|----------|---------|-------------|-----------|----------|
| BTEH02 | 378,00 € | 1,0 | 378,00 € | 20,00 % | 75,60 € | 453,60 € | 0.00 % |

Soit un total de 453,60 TTC.

Le montant doit être réglé en avance pour valider la présente inscription.

ARTICLE 4 - Effectif formé

AFTRAL formera les bénéficiaires suivants :

| NOM | Prénom | Date de naissance | Code session |
|------------|--------|-------------------|--------------|
| BOUGATTAYA | Faouzi | 12/01/2007 | BTEH6D340006 |

ARTICLE 5 - Financement de la formation

Si la formation objet de la présente convention est partiellement ou totalement prise en charge par un organisme financeur, l'entreprise transmet à AFTRAL l'accord de prise en charge au plus tôt après confirmation de la commande. En l'absence de cet accord le dernier jour de la formation, l'entreprise est redevable directement du règlement de la commande.

ARTICLE 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le litige sera porté à la connaissance de la juridiction territorialement compétente au moment de la saisie.

En signant cette convention **INTERIM QUALITE** accepte les conditions générales de vente et certifie avoir pris connaissance des prérequis de la formation indiqués sur le programme.

Fait à HARFLEUR

Le 06/05/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

Jerome BIDART, Directeur opérationnel



AFTRAL
Direction Opérationnelle I2N
Ile de France /Nord/ Normandie
3 rue du Cimolère
80330 LONGUEAU
Siret : 305 405 045 02492

A port Jérôme Sur Seine
Le 06/05/26
Pour l'entreprise



interimQualité
DES HOMMES / DES FEMMES DE QUALITÉ
11 rue Henri Messager - 76330 Port Jérôme sur Seine
Tél.: 02.32.84.02.35
RCS AIX-EN-PROVENCE 491 625 802